# Exemple de demande du CIPH pour les années 2023 et suivantes pour une personne vivant avec le DT1 depuis avant 2021

Effacer les données

Nom du patient : Aaaaaaa Aaaaaaa				Pr	<b>rotégé B</b> une fois rempli
	Initialez votre de	ésignation profe	ssionnelle si cette	catégorie s'appli	ique à votre patient :
Soins thérapeutiques essentiels	x	Médecin —	Infi	rmier praticien	
Soins thérapeutiques essentiels – pour le	diabète de type	1 (2021 et anı	nées suivantes	)	
Les personnes atteintes de diabète de type 1 son essentiels pour 2021 et les années suivantes.	ıt réputées satisfaire	aux critères d'a	dmissibilité des s	oins thérapeutiqu	es
1) Indiquez quand votre patient a été diagnostiqu	ué atteint du diabète	de type 1 : 🔽	Avant 2021 - co	ntinuez à la quest	tion 2
			2021 et après – et passez à la se	indiquez l'année ection « Attestatio	n»: <u>2 0 2</u> _
Soins thérapeutiques essentiels – pour toutes les conditions et soins thérapeutiques					
Les critères d'admissibilité pour les soins thérapeutiques essentiels sont les suivants :					
<ul> <li>Le patient a besoin des soins thérapeutiques pour maintenir une fonction vitale.</li> </ul>					
• Le patient a besoin des soins thérapeutiques au moins <b>2 fois par semaine</b> (3 fois par semaine avant 2021).					
<ul> <li>Le patient a besoin des soins thérapeutiques pendant une moyenne d'au moins 14 heures par semaine, comprenant uniquement le temps que votre patient ou une autre personne doit consacrer aux soins thérapeutiques. Cela signifie que le temps qu'il consacre à des activités pour administrer les soins thérapeutiques l'oblige à prendre du temps sur ses activités quotidiennes normales. Le tableau suivant présente des exemples d'activités admissibles et non admissibles :</li> </ul>					
Activités admissibles qui comptent dans les 14 he	eures par semaine :	Activités non a	dmissibles qui ne	comptent pas dan	is les 14 heures :
Les activités directement liées à l'ajustement et à l		• Faire de l'ex	ercice		
posologie d'un médicament ou à la détermination or composé qui peut être consommé en toute sécurit	té		strictions ou les régi crites dans les activ		utres que dans les
<ul> <li>Tenir à jour un registre lié aux soins thérapeutique</li> <li>Gérer les restrictions ou les régimes alimentaires l</li> </ul>		<ul> <li>Les rendez-v</li> </ul>	ous médicaux qui r	'impliquent pas de	
thérapeutiques exigeant la consommation quotidie	enne d'un aliment	tnerapeutiqu médicament	es ou de détermine , d'un aliment médic	ria dose quotidienn al ou d'une prépara	ation
médical ou d'une préparation pour limiter l'apport of particulier ou exigeant une dose régulière de médi		Obtenir des			
ajustée quotidiennement Recevoir des soins thérapeutiques essentiels à la	maison ou à un	<ul> <li>La récupérat nécessaire)</li> </ul>	tion après les soins	thérapeutiques (sai	uf si médicalement
rendez-vous		<ul> <li>Le temps qu thérapeutiqu</li> </ul>	'un appareil portable	ou implanté prend	l à fournir les soins
<ul> <li>Configurer et entretenir l'équipement utilisé lors de thérapeutiques</li> </ul>	s soins		es ments pour recevoir	des soins thérapeu	utiques
2) Indiquez les conditions médicales de votre patient et les soins thérapeutiques essentiels qu'il reçoit :					
		_	. —		Dialyse péritonéale
essentiels:		Ju		, –	, ,
Oxygénothérapie inte	ermittente O	xygénothérapie	24h/24 Al	imentation par so	nde
Kinésithérapie thorac	cique Autr	e (précisez)			
Conditions médicales : Diabète de type 1	Diabète de type	2 Néphrop	pathie terminale	Phénylcéton	urie (PKU)
Fibrose kystique	Autre (précisez)				
Décrivez les activités admissibles auxquelles v thérapeutiques essentiels (consultez la liste de			consacre du temp	s pour administre	er les soins
Le patient ou la patiente a déjà été reconnu com type 1, il ou elle répond aux critères d'admissibil					
Votre patient reçoit-il ces soins thérapeutiques				Oui Non	
Indiquez le nombre minimal de fois où votre pa thérapeutiques essentiels par semaine :	itient a besoin de re	cevoir les soins			fois par semaine
A l'Indiquez le nombre moyen d'heures par semai a besoin de consacrer aux activités pour admir					heures par semaine
7) Indiquez l'année où votre patient a commencé comme mentionné dans vos réponses précéde		oins thérapeutiqu	ues essentiels	x x x x Année	
La déficience de votre patient qui nécessite les duré ou est-il raisonnable de s'attendre à ce qu				Dui Non	
La déficience de votre patient qui nécessite les de telle sorte que votre patient n'aurait plus bes				ou s'attend-on à	ce qu'elle s'améliore
Oui (indiquez l'année)	Non I	ncertain			

T2201 F (23) Page 15 de 16

# Exemple de demande du CIPH pour les années 2023 et suivantes pour une personne vivant avec le DT1 depuis avant 2021

Effacer les données

Protégé B une fois rempli

Nom du patient :					
Attestation (obligatoire)					
Pour quelle(s) année(s) la personne handicapée a-t-elle été votre patient?					
Avez-vous des renseignements médicaux au dossier pour toute l'année ou que vous attestez dans ce formulaire?	les années Oui Non				
Sélectionnez le type de professionnel de la santé qui s'applique à vous. Cochez une case seulement :					
Médecin Infirmier praticien Optométriste	Ergothérapeute				
Audiologiste Physiothérapeute Psychologue	Orthophoniste				
En tant que <b>professionnel de la santé</b> , j'atteste que ces renseignements sont, au meilleur de mes connaissances, exacts. Je comprends que l'ARC utilisera ces renseignements pour prendre une décision sur l'admissibilité de mon patient au CIPH.					
Signature:  Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.					
Nom (en lettres moulées) :	Adresse :				
Numéro de permis médical ou d'enregistrement (facultatif) :					
Numéro de téléphone :					
Date : Année Mois Jour					

## Renseignements généraux

#### Crédit d'impôt pour personnes handicapées

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) est un crédit d'impôt non remboursable qui aide les personnes handicapées et leurs aidants à réduire l'impôt sur le revenu qu'ils pourraient avoir à payer

Pour en savoir plus, allez à <u>canada.ca/credit-impot-personnes</u> -<u>handicapees</u> ou consultez le <u>guide RC4064</u>, <u>Renseignements</u> relatifs aux personnes <u>handicapées</u>.

#### **Admissibilité**

Une personne ayant une déficience grave et prolongée des fonctions physiques ou mentales pourrait être admissible au CIPH. Pour savoir si vous pourriez être admissible au CIPH, remplissez le questionnaire d'auto-évaluation dans le guide RC4064, Renseignements relatifs aux personnes handicapées.

### Une fois le formulaire envoyé

Conservez une copie de votre demande dans vos dossiers. Une fois que nous aurons reçu votre demande, nous l'évaluerons et nous prendrons une décision en fonction des renseignements fournis par votre professionnel de la santé. Nous vous enverrons un avis de détermination pour vous informer de notre décision.

Vous êtes responsable de tous les frais exigés par le professionnel de la santé pour remplir ce formulaire ou pour nous fournir plus de renseignements. Vous pourriez les demander comme frais médicaux à la ligne 33099 ou 33199 de votre déclaration de revenus et de prestations.

#### Si vous avez des questions ou besoin d'aide

Pour en savoir plus après avoir lu ce formulaire, allez à canada.ca/credit-impot-personnes-handicapees ou composez le 1-800-959-7383.

#### Formulaires et publications

Pour obtenir nos formulaires et publications, allez à <u>canada.ca/arc</u> <u>-formulaires-publications</u> ou composez le **1-800-959-7383**.

#### Comment envoyer votre formulaire

Vous pouvez envoyer votre formulaire à n'importe quel moment dans l'année, en ligne ou par la poste. Envoyer votre formulaire avant de remplir votre déclaration d'impôt et de prestations annuelle nous permettra d'établir votre cotisation plus rapidement.

#### En ligne

Soumettre votre formulaire en ligne est sécuritaire et efficace. Vous obtiendrez une confirmation immédiate qu'il a été reçu par l'ARC. Pour soumettre votre formulaire en ligne, numérisez votre formulaire et envoyez-le à l'aide de l'outil « Soumettre des documents » dans Mon dossier à <u>canada.ca/mon-dossier-arc</u>. Si vous êtes un représentant, vous pouvez accéder à ce service dans Représenter un client à <u>canada.ca/impots-representants</u>.

#### Par la poste

Vous pouvez envoyer votre demande au centre fiscal le plus près de chez vous :

Centre fiscal de Winnipeg
Case postale 14000, succursale Main
Winnipeg MB R3C 3M2
Centre fiscal de Sudbury
Case postale 20000, succursale A
Sudbury ON P3A 5C1
Centre fiscal de Jonquière
2251, boulevard René-Lévesque

Jonquière QC G7S 5J2

T2201 F (23) Page 16 de 16